

INFOPAIX 19

juillet et août 2013 – n° 59

Bulletin d'information du Mouvement de la Paix de la Corrèze

Maison du Bénévolat Boulevard Marx Dormoy 19 100 Brive la Gaillarde

L'Edito

de Louis Puydebois

Je n'épiloguerai pas sur le missile M 51 qui s'est lâchement abattu dans l'Atlantique, ce n'était que 120 millions d'euros... mais j'ai encore froid dans le dos en pensant qu'il aurait pu être chargé d'une tête nucléaire.

Nous sommes presque à une année de la commémoration du centenaire de la guerre de 14 et officiellement la France se prépare à fêter cet anniversaire « glorieux ».

Le Mouvement de la Paix s'est heurté au refus de la Préfète de commémorer à sa manière cet « événement ». Nous pouvons supposer qu'on a eu peur en haut lieu que nous ne chanterions pas sur le même air que certaines associations officielles d'anciens combattants de la première guerre mondiale.

Exemple : nous pourrions citer quelques articles de journaux parvenus dans les tranchées dans les années 1915 et 1916, dont des colonnes avaient été signées par des noms illustres d'académiciens, de généraux en retraite et même des gens d'Eglise. Quelques extraits : « *La valeur éducative de la guerre n'a jamais fait de doute pour quiconque est capable d'un peu d'observation...* », « *Il était temps que la guerre vînt pour ressusciter en France le sens de l'idéal et du divin...* » Les poilus ont dû apprécier !

Motion pour l'élimination de l'arme nucléaire et les réponses de la Présidence de la République et du cabinet du Premier Ministre

Nous, pacifistes de la Corrèze, assemblés pour une conférence-débat portant sur l'abolition de l'arme nucléaire, disons notre accord avec la proposition de la convention d'élimination des armes nucléaires présentée à l'ONU par le Costa-Rica et la Malaisie, proposition déjà soutenue par plus de 150 états ;

estimons que, dans un souci de cohérence avec cet objectif mondial, le désarmement unilatéral de la France doit être envisagé sérieusement ;

demandons que le Président de la République et le gouvernement français se saisissent rapidement de cette question et souhaitons qu'ils osent prendre une position qui aille dans le sens des demandes formulées ci-dessus.

Fait à Brive, le 22 mars 2013

Motion votée à l'unanimité à l'issue de la conférence de Paul Quilès sur l'abolition de l'arme

nucléaire et envoyée au Président de la République, au Premier Ministre et au Bureau National du Mouvement de la Paix.

**Voici les réponses que nous avons reçues :
de l'Elysée :**

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Mesdames et Messieurs les membres du
Mouvement de la Paix 19
Maison du Bénévolat
Boulevard Max Dormoy
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Paris, le **17 AVR. 2013**

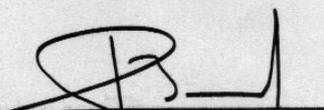
Mesdames, Messieurs,

Le Président de la République a bien reçu la correspondance par laquelle vous lui faites parvenir la motion adoptée à l'occasion de la conférence sur l'abolition de l'arme nucléaire qui s'est tenue à Brive, le 22 mars dernier.

A cet égard, le Chef de l'État tient à vous indiquer que l'action de la France en matière de lutte contre la prolifération, de maîtrise des armements et de désarmement, demeure guidée par des principes constants et conformes aux objectifs fixés par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

La France prendra donc toute sa part aux négociations et discussions sur le désarmement nucléaire, sans renoncer à notre force de dissuasion, élément essentiel à notre sécurité qui contribue à garantir la paix.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Pierre BESNARD

Référence à rappeler
PDR/SCP/E&A/B049891

PREMIER MINISTRE

Paris, le

- 9 AVR. 2013

LE CHEF DE CABINET

Références à rappeler :

CAB IV/2 - EN

R029664.01.1

Mesdames, Messieurs,

Vous avez bien voulu adresser au Premier ministre une motion pour l'abolition de l'arme nucléaire.

Monsieur Jean-Marc AYRAULT a pris connaissance avec attention de votre démarche et des raisons qui la motivent.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Premier ministre



Jean-Pierre GUÉRIN
Chef de Cabinet

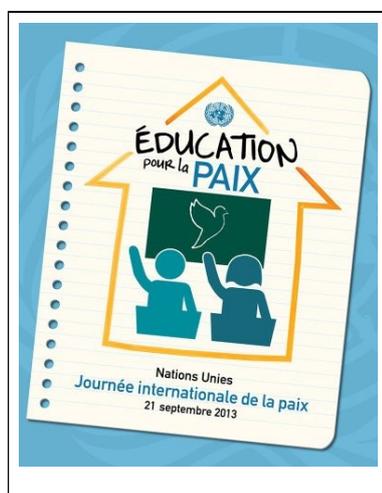
Mouvement de la Paix 19
Maison du Bénévolat
Boulevard Max Dormoy
19100 BRIVE LA GAILLARDE

Rappel : il y a plusieurs années déjà que notre comité a réalisé une étude approfondie sur le problème du démantèlement de l'arme nucléaire. Il ressort de cette étude :

- 1) le comité de la Corrèze du mouvement de la paix s'est prononcé pour le *démantèlement immédiat, unilatéral et inconditionnel par la France* de son armement nucléaire ;
- 2) ce démantèlement n'implique nullement l'abandon de l'industrie nucléaire pacifique de la France ;
- 3) ce démantèlement aura pour conséquence *une diminution importante des pollutions thermiques et chimiques* résultant des productions parasites de l'industrie française, et cette diminution serait encore accentuée si la France se retirait du commerce international des armes ;
- 4) le démantèlement de l'armement nucléaire n'implique absolument *pas un débauchage massif des personnels qui y sont actuellement occupés : au contraire, ce sont eux seulement qui détiennent les savoirs et savoir-faire* nécessaires à l'exécution du démantèlement, et *il s'agit d'un processus long de plusieurs dizaines d'années* ;
- 5) La France doit se retirer du commerce international des armements : de telles ventes ne profitent qu'aux propriétaires des très gros capitaux, mais ne contribuent d'aucune manière à défendre les intérêts du peuple français ; ces ventes exploitent le travail de spécialistes de haut niveau qui trouveront sans peine à s'employer dans d'autres secteurs servant nos intérêts nationaux, surtout si nous soustrayons nos industries essentielles à l'emprise de la propriété capitaliste.

NOUVELLES BRÈVES

- **Comme tous les ans depuis 15 ans, nous serons à Magali-Plage (à Liourdres, 19) pour commémorer l'assassinat de plusieurs centaines de milliers de victimes civiles à Hiroshima, le 6 août 1945. Après le repas pris en commun, nous poserons sur la rivière Dordogne quelques dizaines de bougies flottantes. Venez nombreux.**
- Beau concert pour la Paix le 1^{er} juin dernier à Argentat... Un grand merci à Pascal Wyns, à l'orchestre des adultes du Conservatoire de Brive, et à la municipalité d'Argentat, Ville de Paix, sans qui rien n'aurait été possible. En espérant que ce concert pour la Paix n'était que le premier, et sera suivi de beaucoup d'autres.
- **Rappel : une trentaine d'amis n'ont pas encore réglé leur adhésion 2013. Nous comptons sur eux, pour nous faire parvenir le règlement (25 euros pour les non-imposables, 36 euros pour les imposables qui le veulent et le peuvent, 30 euros pour *Planète Paix*). Nous avons besoin de tous pour réaliser toutes nos activités, pour faire progresser l'idée de la Paix chez nos concitoyens.**
- **La Journée de la Paix du 21 septembre** se prépare : en voici déjà l'affiche officielle.



D'ores et déjà, nous pouvons annoncer de nouvelles plantations en Corrèze, et une plantation en Haute-Vienne. Notre *InfoPaix* de septembre y reviendra plus longuement.

InfoPaix19 : publication du Comité de la Corrèze du Mouvement de la Paix, Maison du Bénévolat,
Bd Marx Dormoy, 19100 Brive
ISSN : 2258-8728
numéro de juillet et août 2013 (n° 59)
courriel : mouvementdelapaix19@voila.fr
directeur de publication : Line Mazaudoux
réalisation technique : Christiane Combe